

Mme Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication
Palais fédéral Nord
3003 Berne

Lausanne et Chavannes-près-Renens, le 13 février 2020,

Ecologie et mobilité : abandon des projets de créations de nouvelles jonctions autoroutières dans l'Ouest lausannois

Madame la Présidente de la Confédération,

Le réchauffement climatique est de plus en plus présent dans nos vies, et les élections d'octobre dernier montrent que c'est aujourd'hui une préoccupation majeure des Suissesses et Suisses.

Cette dernière année a été marquée par une prise de conscience générale et collective de l'urgence climatique et environnementale dans laquelle nous nous trouvons. Les dizaines de milliers de personnes qui sont descendues, chaque mois, dans les rues pour faire entendre leur voix sur ce sujet ont participé à enfin le mettre au centre du débat politique. Les jeunes auront dans ce cadre joué un rôle particulièrement central.

Ces manifestations et actions font elles-mêmes écho à une année qui aura aussi été caractérisée par des températures encore jamais atteintes sur notre globe, voyant se répéter des records de température toujours plus fréquemment dépassés, qui semblent devenir habituels chaque nouvelle année.

Cette évolution, qui est partie pour durer, doit maintenant être concrétisée dans les actions effectives de la Confédération.

En votre qualité de Présidente de la Confédération et de Conseillère fédérale en charge du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, vous êtes en première ligne de ce changement, sur tous les plans. Ceci vise notamment le domaine des transports, qui représente en Suisse (sans l'aviation internationale) 39% de l'ensemble des émissions de CO₂. Cette situation est d'autant plus problématique que ce taux augmente malgré ce que plusieurs présentent comme un « assainissement » du parc automobile en Suisse.

Dans ce contexte, il est impératif de prendre enfin les mesures nécessaires pour réduire drastiquement l'impact du transport dans les émissions de CO₂. Plus largement, ces mêmes mesures permettent également de lutter contre les autres conséquences négatives liées au transport automobile (pollution, bruit, mitage du territoire et dommages à la biodiversité, accidents, etc.).

Parmi les mesures urgentes à prendre, l'on doit en particulier mentionner :

- une promotion forte et directe de la mobilité douce (vélos et piétons), notamment par le développement massif d'infrastructures sécurisées et rapides ;
- un financement renforcé des transports publics ;
- l'abandon des projets de développement et d'agrandissement des autoroutes en Suisse.

A ce dernier sujet, et par cette lettre commune, les signataires - individus et associations - souhaitent en particulier souligner la nécessité de renoncer aux projets de création de nouvelles jonctions autoroutières dans la région de l'Ouest lausannois. Ces projets sont non seulement particulièrement coûteux et gourmands en espace, mais ils amèneront aussi inévitablement une demande induite, qui pourra causer une augmentation importante du trafic autoroutier.

Ces projets empêchent également une requalification du tronçon d'autoroute A1a en route nationale de troisième classe. Le tronçon d'autoroute entre Ecublens et la Maladière, qui est une exception à l'échelle nationale et la conséquence d'un projet avorté d'autoroute au sud de Lausanne, détruit actuellement le tissu urbain des communes traversées et empêche complètement toute amélioration de la mobilité.

De plus, ils se fondent exclusivement sur l'évolution démographique prévue dans la région, alors que d'autres mesures (transfert modal, télétravail, covoiturage, etc.) mèneront à terme à une réduction du nombre de véhicules individuels motorisés.

Abandonner le développement de l'autoroute dans l'Ouest lausannois et des autres projets de même type est un geste fort pour le climat, qui ne nécessite aucun investissement et permet de dégager des fonds pour le développement des transports publics ainsi que des infrastructures cyclables, nous amenant sur la voie d'une politique des transports « zéro-carbone ».

Le DETEC et la Suisse doivent ainsi prendre des mesures fortes, claires et significatives, afin d'éviter que soient répétées des erreurs du passé par le maintien d'une vision et d'un projet inscrits dans les années septante - et non vers l'avenir.

En vous remerciant de l'attention que vous prêterez au présent courrier, et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Madame la Présidente de la Confédération, à l'expression de notre très respectueuse considération.

Signataires :

abac 1022 – association bien vivre à Chavannes ;

Action Climat Ecublens ;

Association La Canopée ;

AVREOL – Association Vivre Renens et l'Ouest Lausannois ;

BirdLife Suisse ;

DEBU – D'Emain BUssigny ;

Grand-parents pour le climat ;

Groupe d'intérêt de Florissant ;

Pro Natura Vaud ;

Unipoly – Association étudiante pour une écologie active sur le campus de l'EPFL/UNIL ;

WWF Vaud.

Christian ARNSPERGER, Professeur à l'Université de Lausanne ;

Marc ATALLAH, Maître d'Enseignement et de Recherche à l'Université de Lausanne, Directeur de la Maison d'Ailleurs ;

Dominique BOURG, Professeur honoraire à l'Université de Lausanne ;

Jacques NEIRYNCK, Professeur honoraire à l'EPFL ;

Jean-Bernard RACINE, Professeur honoraire à l'Université de Lausanne ;

Philippe ROCH, ancien directeur de l'Office Fédéral de l'Environnement ;

Philippe VOLLICHARD, ingénieur forestier.